



Question orale de Michèle PAYEN-TOULOUSE
Conseillère municipale
Conseil municipal du 7 juillet 2008
Fête de la musique

Monsieur le Maire, Chers Collègues,

Le 21 juin dernier s'est déroulée la 27^{ième} édition de la Fête de la Musique

Cette fête est partie d'un concept proposé à l'époque par le directeur de la musique et de la danse « la musique partout et le concert nulle part ». Cette mobilisation de musiciens professionnels et amateurs permet d'aborder tous les genres musicaux et de découvrir des tendances nouvelles. Elle permet aussi à tous de s'exprimer musicalement dans la diversité des talents. Elle est devenue un véritable phénomène de société, une manifestation populaire par excellence qui favorise la démocratisation de l'accès aux pratiques artistiques et culturelles tout en étant un lien de cohésion sociale.

L'édition 2008 à Rennes a-t-elle répondu à ces objectifs ? elle laissera sans doute plutôt un souvenir en demi-teinte. Ce n'est pas la qualité parfois inégale des prestations qui est en cause ; au contraire cela fait la richesse même de la manifestation même si on peut regretter la place envahissante de l'amplification électronique au détriment d'autres expressions. Mais on reste là dans le domaine de la musique et la cohabitation est une manifestation de liberté artistique, ce pour quoi la Fête de la Musique a été créée.

Ce qui, en revanche, n'est pas du domaine de la musique ni même du ressort de la fête, c'est le souvenir de cette édition 2008 qui pour beaucoup aura été, et je cite un titre de Ouest France « une grande cuite organisée ». Ce problème de santé publique, récurrent dans notre ville, a choqué plus d'un Rennais et doit nous interpeler en tant qu'élus. La prévention d'une telle dérive pouvait-elle être anticipée ? Comment ne pas être inquiets devant l'augmentation de comas éthyliques gérés par les services d'urgence lors de chaque manifestation festive et la Fête de la musique n'a pas échappé à ce triste constat.

Ce problème d'alcoolisation n'est pas récent et a été au cœur d'un des débats durant la dernière campagne pour l'élection municipale. Nous ne le réglerons pas en un jour ni pour toutes les occasions de fête.

Nous avons par contre le devoir de nous mobiliser de manière très particulière pour la fête de la musique. Précisément à cause des particularités exceptionnelles de cette fête créée pour tous et où, petits et grands, musiciens expérimentés et amateurs, prennent en principe plaisir à se produire parce qu'ils savent que l'atmosphère s'y prête. Une atmosphère faite d'écoute mutuelle au sens propre comme au sens figuré et non d'isolement dans l'alcool.

Dans cet esprit, notre groupe souhaite faire une proposition concrète afin de rechercher collectivement des solutions pertinentes car il n'est pas trop tôt pour réussir l'édition 2009 de la Fête de la Musique.

Nous proposons la création d'un groupe de travail qui réunirait groupes musicaux institués ou non, associations culturelles et maisons de quartier, conservatoire et écoles de musique, exploitants de bars, restaurants et débits de boissons, associations de riverains, représentants des étudiants et associations de jeunes, professionnels de la santé etc....

Ce groupe pourrait travailler notamment sur les pistes suivantes :

- comment assurer la cohabitation des puissances sonores et l'expression des musiques plus douces ?
- peut-on mettre en valeur de manière attrayante certains lieux de regroupement volontairement sans alcool, à l'image de la fête des fruits et du jus de fruits ?
- comment assurer la sécurité de la voirie dans le périmètre de circulation du plus grand nombre
- comment mieux associer les enfants à la fête de la musique ?

Cette liste n'est pas exhaustive ; c'est surtout la démarche qui compte.

Monsieur le Maire êtes-vous favorable à une initiative de cette nature ?

